



Bulletin de service

Cinémas et ciné-parcs : tableaux de données



2005

Cinémas et ciné-parcs : tableaux de données

Les données de 2005 ne doivent pas être comparées à celles déjà publiées pour l'Enquête sur les cinémas parce que des changements importants ont été apportés à l'enquête. Toutefois, il est toujours possible de déterminer les principales tendances, car la présente publication comprend les données des deux années d'enquête précédentes, 2004 et 2003, présentées selon la méthodologie de 2005.

Les données sont maintenant recueillies à l'aide d'un échantillon et elles représentent 95 % des recettes totales réalisées par l'industrie du cinéma. La base de sondage est fondée sur une base de données centrale de Statistique Canada sur les entreprises qui ont été classées au moyen du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Cette classification fondée sur les industries remplace la classification basée sur les activités utilisée précédemment par le Programme de la statistique culturelle. Certaines activités de l'industrie du cinéma qui étaient antérieurement exclues de l'enquête sont maintenant comprises en raison des différences découlant de l'adoption de la classification du SCIAN, par exemple l'ajout des festivals du film.

De plus, dans la structure du SCIAN, les données pour les ciné-parcs ne sont plus séparées des données des salles de cinéma. Pour faciliter la présentation des caractéristiques dans la présente publication, nous avons décidé que toute référence aux cinémas comprend les salles de cinéma, les ciné-parcs et les festivals du film.

L'industrie du cinéma comprend les établissements dont l'activité principale est la présentation de films. Les établissements dont l'activité principale est la prestation occasionnelle de services de présentation de films, tels que les services offerts dans le cadre de festivals du film, sont également inclus.

Tableaux statistiques

Tableau 1

Certaines statistiques financières pour le secteur des cinémas¹, par province, 2005

	Nombre ² d'établissements	Total ³ des revenus d'exploitation	Salaires, ⁴ traitements et avantages sociaux	Total ⁵ des dépenses d'exploitation	Marge ⁶ bénéficiaire d'exploitation
	milliers de dollars				pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	x	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x	x
Québec	137	246 724	40 716	274 279	-11,2
Ontario	201	486 803	71 516	463 811	4,7
Manitoba	x	x	x	x	x
Saskatchewan	40	31 050	4 690	25 765	17,0
Alberta	84	173 076	22 848	164 712	4,8
Colombie-Britannique	115	172 381	24 785	162 561	5,7
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
Nunavut
Canada	656	1 217 669	181 127	1 186 357	2,6

1. Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), incluant toutes les établissements classés au 512130 (salles de cinéma, ciné-parcs et festivals du film).
2. Un établissement statistique est une entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services le plus homogène possible, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que sur le coût des principaux facteurs intermédiaires utilisés et le coût et l'importance de la main d'oeuvre affectée à la production.
3. Les revenus d'exploitation excluent les revenus de placement (dividendes et intérêts).
4. Les salaires, traitements et avantages sociaux comprennent la part des avantages sociaux versées par l'employeur pour les régimes de pensions, les régimes d'assurance médicale/assurance-vie, les cotisations d'assurance-emploi, etc. de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli.
5. Les dépenses d'exploitation excluent les sommes radiées, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et d'autres éléments à caractère unique.
6. La marge bénéficiaire d'exploitation se calcule de la manière suivante : le total des revenus d'exploitation, diminués du total des dépenses d'exploitation et exprimé en pourcentage du total des revenus d'exploitation.

Source(s) : Statistique Canada : Enquête de 2005 sur les industries de services : cinémas

Tableau 2
Certaines statistiques, avec données rétrospectives¹, pour le secteur des cinémas, Canada

	2005	Données rétrospectives ¹	
		2004	2003
milliers de dollars			
Estimation pour l'industrie²			
Total des revenus d'exploitation	1 217 669	1 286 478	1 235 270
Total des dépenses d'exploitation	1 186 357	1 171 340	1 172 110
Salaires, traitements et avantages sociaux ³	181 127	177 812	168 555
pourcentage			
Marge bénéficiaire d'exploitation ⁴	2,6	8,9	5,1
milliers de dollars			
Part de l'enquête²			
Total des revenus des entrées	757 898	829 094	808 619
Ventes d'aliments et de boissons	334 238	345 709	333 658
Tous autres revenus d'exploitation ⁵	77 697	61 137	44 465
Total des revenus d'exploitation	1 169 833	1 235 940	1 186 742
Salaires, traitements et avantages sociaux	171 515	168 376	159 610
Dépenses de location de films et versements de redevances	379 320	417 741	412 920
Coût des biens vendus	74 978	70 823	65 683
Toutes autres dépenses d'exploitation ⁶	515 045	469 477	488 944
Total des dépenses d'exploitation	1 140 858	1 126 417	1 127 157
Bénéfice d'exploitation	28 975	109 522	59 585
nombre			
Exploitations du cinéma			
Nombre d'entrées payées (assistance)	105 190 134	114 050 875	111 639 269
Nombre d'écrans	2 826	2 779	2 745
pourcentage			
Marge bénéficiaire d'exploitation ⁴	2,5	8,9	5,0

- Des données rétrospectives sont disponibles afin de permettre la comparaison des données pour les années 2003 à 2005. Ceci est nécessaire à cause des changements majeurs apportés à l'enquête, incluant l'utilisation d'une nouvelle base de sondage, la nouvelle définition pour l'industrie du cinéma, ainsi que l'utilisation d'une enquête par échantillonnage.
- Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en ce servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnées dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie.
- Les salaires, traitements et avantages sociaux incluent les paies de vacances et les commissions payées à tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli.
- La marge bénéficiaire d'exploitation se calcule de la manière suivante : le total des revenus d'exploitation, diminués du total des dépenses d'exploitation et exprimé en pourcentage du total des revenus d'exploitation.
- Toutes les autres revenus d'exploitation incluent les subventions, les redevances, les droits, les contrats de licence et les redevances de franchisage et autres revenus.
- Toutes les autres dépenses comprennent les commissions payées aux non-salariés, les honoraires professionnels et autres frais de service, les paiements pour les services offerts par les sièges sociaux, les fournitures de bureau, la location ou la location à bail, la réparation et l'entretien, les assurances, le marketing et la publicité, les frais de déplacement, de repas et de représentation, l'eau et l'énergie, le téléphone et les télécommunications, les taxes foncières et d'affaires, les licences et les permis, les redevances, les droits, les contrats de licence et redevance de franchisage, les frais de livraison, les frais d'entreposage, les frais de services postaux et de messagerie, les frais bancaires, les frais d'intérêts, amortissement des actifs corporels et incorporels, les dons de bienfaisance, les créances irrécouvrables et toutes autres dépenses.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source(s) : Statistique Canada : Enquête de 2005 sur les industries de services : cinémas

Tableau 3
Profil sur le secteur des cinémas¹ (part de l'enquête seulement²), 2005, provinces et régions

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
milliers de dollars						
Revenus d'exploitation						
Total des revenus des entrées	x	x	x	x	149 805	305 372
Ventes d'aliments et de boissons	x	x	x	x	62 089	130 532
Tous autres revenus d'exploitation ³	x	x	x	x	16 749	37 158
Total des revenus d'exploitation⁴	x	x	x	x	228 643	473 062
Dépenses d'exploitation						
Salaires et traitements	x	x	x	x	38 508	67 907
Coût des biens vendus	x	x	x	x	18 924	25 170
Location de films et versements de redevances	x	x	x	x	85 594	145 776
Toutes autres dépenses d'exploitation ⁵	x	x	x	x	114 468	211 724
Total des dépenses d'exploitation	x	x	x	x	257 494	450 577
nombre						
Exploitation du cinéma						
Nombre d'entrées payées (assitance)	x	x	x	x	21 282 633	38 582 949
Nombre d'écrans	x	x	x	x	666	1 003
pourcentage						
Marge bénéficiaire d'exploitation (%) ⁶	x	x	x	x	-12,6	4,8
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Canada
milliers de dollars						
Revenus d'exploitation						
Total des revenus des entrées	x	18 469	108 809	109 151	x	757 898
Ventes d'aliments et de boissons	x	10 067	50 713	45 993	x	334 238
Tous autres revenus d'exploitation ³	x	1 771	8 413	8 632	x	77 697
Total des revenus d'exploitation⁴	x	30 307	167 935	163 776	x	1 169 833
Dépenses d'exploitation						
Salaires et traitements	x	4 566	22 041	22 365	x	171 515
Coût des biens vendus	x	1 972	12 348	9 493	x	74 978
Location de films et versements de redevances	x	8 609	53 934	51 665	x	379 321
Toutes autres dépenses d'exploitation ⁵	x	9 967	71 554	70 538	x	515 045
Total des dépenses d'exploitation	x	25 114	159 877	154 061	x	1 140 858
nombre						
Exploitation du cinéma						
Nombre d'entrées payées (assitance)	x	3 279 303	16 989 816	14 624 227	x	105 190 134
Nombre d'écrans	x	75	444	348	x	2 826
pourcentage						
Marge bénéficiaire d'exploitation (%) ⁶	x	17,1	4,8	5,9	x	2,5

- Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), incluant toutes les établissements classés au 512130 (salles de cinéma, ciné-parcs et festivals du film).
- Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en ce servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie.
- Tous les autres revenus d'exploitation incluent les subventions, les redevances, les droits, les contrats de licence et les redevances de franchisage et autres revenus.
- Le total des revenus d'exploitation est la somme des ventes totales ainsi que tous autres revenus d'exploitation. Les revenus d'exploitation excluent les revenus de placement (dividendes et intérêts).
- Toutes les autres dépenses d'exploitation comprennent les commissions payées aux non-salariés, les honoraires professionnels et autres frais de service, les paiements pour les services offerts par les sièges sociaux, les fournitures de bureau, la location ou la location à bail, la réparation et l'entretien, les assurances, le marketing et la publicité, les frais de déplacement, de repas et de représentation, l'eau et l'énergie, le téléphone et les télécommunications, les taxes foncières et d'affaires, les licences et les permis, les frais de livraison, les frais d'entreposage, les frais de services postaux et de messagerie, les frais bancaires, les dons de bienfaisance, les créances irrécouvrables et toutes autres dépenses.
- La marge bénéficiaire d'exploitation se calcule de la manière suivante : les revenus d'exploitation totaux diminués des dépenses d'exploitation totales et exprimés en pourcentage des revenus d'exploitation totaux.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source(s) : Statistique Canada : Enquête de 2005 sur les industries de services : cinémas

Méthodologie

Aperçu

Cette enquête échantillon annuelle sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie du cinéma au Canada. Depuis l'année de référence 2005, l'enquête permet également de recueillir des renseignements détaillés sur les caractéristiques des entreprises, telles que l'assistance et les redevances de franchisage.

Ces données sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources, et ce, afin de produire des estimations officielles concernant la production économique nationale et provinciale de l'ensemble de l'industrie du cinéma au Canada. Les résultats de cette enquête fournissent des données aux entreprises, aux gouvernements, aux investisseurs, ainsi qu'aux associations. Ces statistiques permettent à ces groupes de suivre la croissance de leur industrie, de mesurer le rendement, de faire comparaison parmi des entreprises similaires et de mieux comprendre cette industrie afin de réagir aux tendances et aux modèles.

Depuis l'année de référence 2005, cette nouvelle enquête est administrée par le Programme des industries de services, en collaboration avec le Programme de la statistique culturelle. Les données historiques de la série chronologique tirées de l'ancien Programme de la statistique culturelle sont accessibles dans le Guide de la statistique de la culture (en ligne, gratuit, n° au catalogue 87-008-GIF). Il convient de souligner que les données tirées de cette série chronologique ne doivent pas être comparées aux données tirées de cette nouvelle enquête en raison d'importantes différences dans la couverture et la méthodologie.

La nouvelle enquête de 2005 englobe un ensemble d'entreprises quelque peu différent de celui des années précédentes donc on ne peut pas s'attendre à ce que les données soient comparables. La liste des noms et d'adresses des entreprises est tirée d'une base de données centrale de Statistique Canada. De plus, une délimitation beaucoup plus rigoureuse des entreprises considérées comme faisant partie du secteur culturel a été appliquée par la mise en oeuvre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Cette classification est basée sur les industries plutôt que sur les activités. En plus de ces changements de couverture, commençant en 2005, les données sont basées sur un échantillon d'entreprises.

Malgré ces changements, plusieurs données simples au cours des deux années d'enquête antérieures ont été produites afin de déterminer les principales tendances. Ces données représentent des estimations des données historiques qui auraient été produites en utilisant la nouvelle couverture et la méthodologie pour ces années-là. Ces renseignements sont inclus dans la diffusion de données de 2005.

Sources de données et méthodologie

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie de l'industrie de cinéma (SCIAN 512130) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la présentation de films. Sont aussi compris les établissements dont l'activité principale est la prestation, à l'occasion, de services de présentation de films tels que les services offerts dans le cadre de festivals du film.

Élaboration de l'instrument

Le questionnaire de l'enquête annuelle porte sur des caractéristiques financières et opérationnelles détaillées. De plus, on pose des questions sur des sujets comme l'exploitations du cinéma, l'assistance et les sources de revenus. Le questionnaire a été élaboré en consultation avec d'éventuels répondants, des utilisateurs de données et des spécialistes de l'élaboration de questionnaires.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

Le plan d'enquête reposait sur un échantillonnage probabiliste et s'appliquait uniquement à la partie du plan admissible à la collecte directe de données.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité. Les données proviennent de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné, qui ne sont pas comprises dans le plan d'échantillonnage. Le segment exclu représente une proportion importante du nombre d'établissements de la branche, mais il intervient pour environ 5 % seulement de l'ensemble des revenus de la branche. Il est à noter que seulement des renseignements financiers peuvent être obtenus à partir des sources administratives tels que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques comme les revenus détaillés et l'emploi ne peuvent être obtenues que pour les établissements visés par l'enquête.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c'est-à-dire des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage complet, tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces), ainsi que certains établissements choisis dont les caractéristiques d'industrie particulières font qu'il soit essentiel de les inclure. Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

Enfin, la taille de l'échantillon est augmentée pour compenser pour les entreprises qui n'appartiennent plus à ce secteur : c'est-à-dire celles qui ont fermé leurs portes, celles dont l'activité principale a changé, celles qui sont inactives ou celles qui figurent en double dans la base de sondage. De la population totale d'environ 832 établissements, une fois que ces entreprises ont été supprimées, la taille de l'échantillon s'établit à 378 établissements pour l'enquête de 2005 de cinéma.

Sources des données

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants.

Les données sont recueillies par envoi et retour par la poste, mais les répondants ont la possibilité d'utiliser d'autres méthodes de déclaration comme le téléphone ou le télécopieur. Des procédures de suivi sont mises en vigueur lorsqu'un questionnaire n'a pas été reçu à la fin d'une période donnée ou lorsque le questionnaire contient des renseignements incomplets.

Détection des erreurs

Au moyen de vérifications automatisées et d'un examen analytique, les données sont examinées afin d'y déceler tout manque de cohérence et les erreurs. Tout est mis en oeuvre pour minimiser l'erreur discrétionnaire d'omission, de duplication, de déclaration et de traitement. Les données recueillies sont assujetties à plusieurs vérifications.

Ces vérifications touchent la cohérence interne telle que le total doit évaluer la somme des composantes; si des employés sont rapportés, les frais de personnel doivent être plus que zéro; la principale source de revenu doit se rattacher au code SCIAN; identification des valeurs extrêmes; etc.

Imputation

Lorsqu'une information manque, l'imputation a lieu à l'aide de la procédure « du plus proche voisin » (imputation par enregistrement donneur), en utilisant des données historiques lorsqu'elles existent, en utilisant une valeur moyenne basée sur les données d'une série d'établissements similaires, ou, enfin, en recourant à des données administratives à la place des données déclarées.

Estimation

Dans le cadre du processus de l'estimation, les données de l'enquête ont été pondérées et combinées avec les données administratives pour produire les estimations finales de l'industrie.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de comparabilité; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données de d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Malgré les efforts déployés pour que les opérations de collecte et le dépouillement se déroulent en fonction de normes rigoureuses, les estimations qui en résultent comportent inévitablement des erreurs. Celles-ci sont classées en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas liées à l'échantillonnage et peuvent survenir pour de nombreuses raisons. Par exemple, la non-réponse est une source importante d'erreurs non due à l'échantillonnage. La couverture de la population, les écarts dans l'interprétation des questions, les mauvaises réponses des répondants et les erreurs de consignation, de codage et de traitement des données représentent d'autres exemples d'erreurs non liées à l'échantillonnage.

Le taux de réponse pondéré est la proportion du revenu total représenté par les firmes qui ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse pour cette enquête a été de 85,5% après avoir tenu compte des firmes ne faisant plus partie de l'industrie, c'est-à-dire qui ont fait faillite, qui ont changé la nature de leurs activités, qui sont inactives ou encore qui ont été rentrées deux fois dans le fichier informatique.

Les erreurs d'échantillonnage se produisent parce que les estimations proviennent d'un échantillon de la population plutôt que de la population entière. Ces erreurs dépendent de divers facteurs, notamment la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Une des propriétés importantes de l'échantillonnage probabiliste

tient au fait que les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées à partir de l'échantillon à l'aide d'une mesure statistique appelée coefficient de variation (CV). Pour des enquêtes menées à plusieurs reprises, l'écart relatif entre l'estimation d'un échantillon et l'estimation qu'on aurait obtenue d'un dénombrement de toutes les unités serait inférieur à deux fois le CV, 95 fois sur 100. L'éventail des données acceptables d'un échantillon s'appelle l'intervalle de confiance. Les intervalles de confiance peuvent être calculés autour des estimations en utilisant les CV. Premièrement, nous calculons l'erreur type en multipliant l'estimation d'un échantillon par le CV. L'estimation d'un échantillon plus ou moins deux fois l'erreur type est ce qu'on appelle l'intervalle de confiance de 95 %.

Pour l'Enquête de 2005 de cinémas, les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. De façon générale, les variables déclarées plus fréquemment ont résulté en de très bons CV (10 % ou moins), tandis que les variables déclarées moins souvent ont été associées à des CV plus élevés mais néanmoins acceptables (moins de 25 %). Il est possible que certaines données ne soient pas publiées en raison de la qualité pauvre des données. On peut obtenir ces CV sur demande.

La qualité des CV sont classés comme suivant :

- Excellente 0,01 % à 4,99 %
- Très bonne 5,00 % à 9,99 %
- Bonne 10,00 % à 14,99 %
- Acceptable 15,00 % à 24,99 %
- À utiliser avec circonspection 25,00 % à 34,99 %
- Non fiable 35,00 % ou plus

Date de parution : Août 2007

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 87F0009XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Périodicité : annuelle / ISSN 1708-8496

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 87F0009XIE).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de *service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.